

Salve Regina, à laquelle il a adionté ces paroles, *o Clemens, o Pia, o dulcis Virgo Maria*, et adiontera l'oraison de S. Bernard en intention d'obtenir par son entremise une dévotion intérieure et extérieure, sincère et véritable à l'endroit du Fils et de la Mère, qui s'entremettent continuellement pour nostre salut auprès du Père Eternel : puis ils le supplieront de leur obtenir la grace de ne rien dire et faire en quoy ils le puissent offenser.

3.

Le lieu de la dévotion de S. Bernard est celui de sa naissance : les iours qui sont particulièrement destinés pour luy rendre honneur, sont les quatrièmes dimanches du mois et tout les mardis de l'année.

4.

Ceux qui désireront estre admis en ladite confrairie, y seront admis par le supérieur ou quelque autre religieux de la maison, qui les escrira dans un livre destiné pour ce sujet.

5.

Le iour de la reception on approchera des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, et on demandera avec humilité d'être reçu en ces termes.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Le N. prends et choisis le glorieux saint Bernard pour mon Patron et Advocat, et te prie Dieu me faire la grace de ne l'abandonner iamais, et pour ce sujet je vous supplie de me recevoir en cette confrairie qui est dédié à son honneur.

Celui qui recevra les confrères dira ensuite :

Authoritate mihi in hac parte concessa, ego te recipio et adscribo in societatem sancti Bernardi, Domini Nostri Jesu-Christi ejusque Matris cultoris eximii. In nomine Patris, etc.

6.

La plus parfaite marque de piété estant d'entendre la Sainte Messe, tous les confrères sont exhortés à faire leur possible d'y assister tous les iours, et afin d'y assister pour glorifier Dieu et pour obtenir les secours qui leur sont nécessaires de sa miséricorde infinie, entrant dans l'église ils supplieront S. Bernard de leur donner l'esprit de crainte et de respect avec lequel il entroit dans les églises et approchoit des autels sur lesquels repose celui que le Père Eternel a établi pour estre notre Iuge.

7.

Ils s'occuperont les festes et dimanches à la lec-

ture de quelque chapitre de sa vie, afin que la repassant souvent dans leur mémoire ils puissent plus facilement imiter ses vertus.

8.

Entre toutes les graces que l'on doit demander à Dieu avec plus d'instance est celle de mourir saintement, puis qu'en ce moment on est jugé ou pour estre admis en la compagnie des Anges, ou pour estre précipité en celle des démons. Les confrères sont advertis de prier S. Bernard de leur obtenir le moyen de se confesser devant que de mourir, comme il l'a obtenu à plusieurs lorsqu'il en estoit prié estant encore dans ce monde.

9.

Les confrères auront une charité très particulière les uns avec les autres, et quand ils en scauront quelqu'un en nécessité ils le soulageront autant qu'il leur sera possible : prieront Dieu les uns pour les autres, et se visiteront dans leurs maladies.

10.

Ils seront aussi soigneux de gagner toutes les indulgences qui leur seront accordées en faveur de la confrairie et toutes autres.

11.

Pour gagner les Indulgences ils diront cinq fois *Pater* et *Ave Maria*, et prieront Dieu pour l'exaltation de nostre Mère sainte Eglise, pour la paix des princes chrestiens, et pour la rémission des péchés.

12.

Tous les quatrièmes dimanches on dira les litanies pour les confrères à la fin des Vespres, et le iour de la feste de S. Bernard la procession se fera à cinq heures du soir.

SEBASTIEN ZAMET Evêque duc de Langres, pair de France. Veu par nous les Articles et Règlements cy-dessus écrits de la Confrairie de Saint Bernard nouvellement érigée. Nous les avons lues et approuvés, louons et approuvons par ces présentes, exhortans tous les confrères à les garder et observer soigneusement et dévotement. Fait en nostre chasteau de Mussy le 22 jour du mois de Juillet l'an de Nostre-Seigneur 1653.

Signé : SEBASTIEN, Evêque.

Par mondit Seigneur,

DOVLLET.

LETTRE

A M. LE COMTE DE MONTALEMBERT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

SUR LES RELIQUES DE S. BERNARD ET DE S. MALACHIE.

ET

SUR LE PREMIER EMPLACEMENT DE CLAIRVAUX,

Par PH. GUIGNARD

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ANCIEN ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE
BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE DIJON.

..... Amabiles, et decori in vita sua,
in morte quoque non sunt divisi
(I Reg. I, 23.)

MONSIEUR LE COMTE,

Vous aviez bien voulu me permettre de vous adresser, en 1845 et en 1846, dans *l'Auxiliaire catholique* (t. II, pag. 82 et 216; t. III, pag. 33 et 427). une série de lettres sur les reliques de S. Bernard et de S. Malachie, et sur le premier emplacement de Clairvaux. Envoyées, en 1846, au concours des antiquités de la France, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les jugea dignes d'une mention très-honorable (1). L'infatigable éditeur de la collection complète des SS. Pères a pensé qu'elles devaient avoir une place parmi les monuments dont il illustre la réimpression des œuvres de S. Ber-

(1) « M. Guignard, dans une série de lettres sur les reliques de S. Bernard et de S. Malachie, a prouvé que l'emploi des vrais procédés de la critique pouvait donner du prix à des recherches dont le but n'excite pas un intérêt universel. Une mention très-honorable doit devenir la récompense des efforts de l'érudit auquel est confiée la direction des Archives de l'Aube. » Extrait du *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. Lenormant, à la séance publique annuelle du 21 août 1846.*

(2) Mgr Parisi, alors évêque de Langres, voulut bien me laisser prendre communication des MSS. IX et XV de la volumineuse collection recueillie par M. l'abbé Matthieu sur l'histoire de tout le diocèse, et que l'évêché de Langres a acquise. Le MS. XV contient une copie intégrale des deux volumes in-⁴ de notes extraites des Archives de Clairvaux par Dom Claude Guyton, vers l'an 1744 (même ms., 526). En 1751, Dom Cl. Guyton était garde des chartes et titres de l'abbaye de Clairvaux (*Archives de l'Aube*). Ces deux volumes étaient, en 1845, entre les mains de M. Gossin,

nard. J'ai donc l'honneur de mettre de nouveau sous votre patronage ce travail, déjà pour moi doux souvenir du passé.

J'ai réuni, mes lettres en une seule, comme je l'avais fait en les présentant à l'Académie des Inscriptions. Je les ai revues avec soin, mettant à profit des recherches nouvelles, et recommençant l'examen des documents dont je m'étais servi d'abord (2).

Je traiterai premièrement des chefs de S. Bernard et de S. Malachie, conservés à la cathédrale de Troyes; j'aborderai ensuite l'histoire de leur corps, je terminerai par une étude sur le premier emplacement de l'abbaye de Clairvaux.

ancien conseiller de Cour royale, demeurant à Paris.

Le ms. IX renferme la copie de fragments d'un *Catalogue succinct des abbés de Clairvaux*, et de fragments d'une *Histoire de Clairvaux*, par Dom André Le Boullenger, dernier archiviste de l'Abbaye.

Selon M. Matthieu, cette histoire fut approuvée le 24 avril 1733. Cette date est évidemment fautive : car, en 1790, Dom André Le Boullenger avait 66 ans (*Inventaire de Clairvaux*, 24 mai 1790; *Arch. de l'Aube*); par conséquent, en 1738, il était loin de songer à écrire l'histoire de Clairvaux. Je crois qu'il faudrait lire 1788; mais toutes les recherches faites à la Bibliothèque Impériale pour éclaircir ce point n'ont amené aucun résultat.

En 1773, Dom André Le Boullenger était bibliothécaire et archiviste de Clairvaux; en 1790 il était en outre sacristain de l'abbaye. Je vois par un inventaire de mobilier national du district de Nogent-sur-la-Seine qu'en l'an III il résidait à Nogent. (*Arch. de l'Aube*)

On trouvera dans l'*Appendice*, n° 8, de nombreux extraits des mss. IX et XV.

Chefs de S. Bernard et de S. Malachie conservés à la cathédrale de Troyes,

Lorsque j'avais l'honneur de vous adresser ma première lettre, Monsieur le comte, le 15 octobre 1845, les chefs de S. Bernard et de S. Malachie reposaient sous le maître-autel de la cathédrale de Troyes dans deux coffrets en bois, indignes du nom de chässe. Ils ne se trouvent plus à la même place aujourd'hui. Comme l'humidité commençait à pourrir les coffrets, on les a déposés dans le trésor, en attendant qu'on les remplace par de petits monuments mieux en harmonie avec ces insignes reliques.

Alors le chef de S. Bernard, placé du côté de l'épître, présentait la partie antérieure du crâne et les os de la face; celui de S. Malachie, du côté de l'évangile, offrait la partie postérieure du crâne.

Ces deux chefs proviennent de l'abbaye de Clairvaux: mais, avant d'expliquer comment ils se trouvent maintenant à Troyes, il convient de recueillir tous les témoignages relatifs à leur existence avant 1790; époque où ils demeurèrent en la possession du dernier des successeurs de S. Bernard, M. Rocourt (1).

Je n'en rencontre aucune mention avant le quatorzième siècle, et il est probable qu'ils restèrent réunis aux corps jusqu'à ce que la dévotion de Jean d'Aizanville, trentième abbé (2), les exposât dans des bustes en vermeil d'une très-grande richesse. Une liste des abbés de Clairvaux, écrite au quatorzième siècle, qui se lit à la fin du manuscrit 150 de la bibliothèque de Troyes, et qui va jusqu'à Jean d'Aizanville, nous fournit un renseignement

(1) Dom Louis Marie Rocourt, docteur en théologie de la Faculté de Paris, cinquante et unième et dernier abbé de Clairvaux, d'abord procureur général de cette abbaye, exerçait encore cet office en 1783. (*Etat général des revenus de Clairvaux. — Archives de l'Aube.*) Il succéda à Dom François Le Bois, cinquantième abbé; mais j'ignore à quelle date. En 1790, il était âgé de quarante-sept ans, comme on le verra dans l'*Appendice*, n° 2. Pendant la révolution, il ne quitta pas les lieux témoins de sa splendeur passée, et n'alla pas demander aux monastères étrangers de son ordre un refuge digne de sa haute position, préférant acheter la tranquillité et l'oubli par toutes les marques extérieures d'une misère profonde. Retiré depuis à Bar-sur-Aube, sa longue vie s'y écroula dans l'obscurité jusqu'au 6 avril 1824, (*Tables décennales de l'arrondissement de Bar-sur-Aube. — Archives de l'Aube.*) Sa dernière maladie présenta des caractères singuliers. Un durillon qu'il avait au pied se gangréna, et le pied, rongé par le mal, finit par se détacher entièrement de la jambe. Les personnes qui ont connu M. Rocourt s'accordent à dire qu'il était un des plus beaux hommes de son temps.

(2) D'après le *Gallia Christiana*, t. IV, col. 809, Jean d'Aizanville était le trente et unième abbé de Clairvaux; mais une lettre autographe et inédite de dom Brice, religieux bénédictin de Saint-Germain des Prés, rectifie le catalogue donné dans cet ouvrage. Je publie cette pièce importante dans l'*Appendice*, n° 1. Jean d'Aizanville gouverna depuis 1330 jusqu'à

contemporain sur les deux bustes dont nous venons de parler. « *Johannes de Aizanvilla, y est-il dit, monachus et cellerarius Clarevallis præfuit annis* (en blanc; ce qui montre qu'il vivait encore). *Iste fecit vasa argentea optime deaurata, in quibus sunt reposita capita gloriosorum confessorum beati Malachie et sancti Bernardi.* »

Le *Catalogue manuscrit des abbés de Clairvaux* (3), le *Gallia Christiana* (4), viennent confirmer cette note importante: mais les plus curieux détails sont consignés dans l'*inventaire de la Sacristie de Clairvaux*, rédigé en 1504 (5). Voici ce qu'on lit à l'article des chefs, folio VIII, R°.

Sequuntur capita.

« Vas argenteum et deauratum in quo requiescit caput sanctissimi Patris nostri, beati Bernardi abbatis, cum diademate esmaltato (émaillé), habente duos angelos argenteos a parte posteriori, et a parte anteriori duas imagines representantes domnum Johannem de Aizanvilla abbatem Clarevallis, actorem hujus vasis, et patrem ejusdem, cujus tempore hoc vas factum est. Et notandum quod in pectore dicti vasculi continetur unus magnus saphirus valde preciosus sub quo continetur alius saphirus minoris quantitatis, et etiam multum preciosus; et sustentatur a parte anteriori quatuor leonibus argenteis et deauratis, et a parte posteriori duobus similibus. »

La description du buste de saint Malachie vient ensuite, folio 8, recto et verso.

« Vas argenteum deauratum continens LXI mar-

1348 environ. *Gallia Christiana*, ibidem.)

(3) F° XVIII, R°: « *Johannes de Aizanvilla fecit capita SS. confessorum Malachie et Bernardi.* » Voici le titre de ce *Catalogue*, composé par Dom Antoine Saulnier, secrétaire de Dom Denis Largentier: *Elogia singulorum Claravallis Abbatum, a B. P. N. Bernardo, usque ad Rev. admodum P. ac D. Dionysium Largentier felicis memorie Abbatem XLIV.* En 1845, le ms. original était entre les mains de M. Garnier, avocat à Bar-sur-Aube. Ces *Elogia* ont été continués jusqu'en 1761, par un auteur inconnu. C'est sur une copie de ce manuscrit ainsi augmentée que M. Harmand bibliothécaire de la ville de Troyes, a exécuté celle qu'il a bien voulu me communiquer.

(4) *Gallia Christiana*, t. IV, col. 809: « *Johannes de Aizanvilla, Clarevallis Abbas.... capita sancti Bernardi et sancti Malachie pretiosissimis vasculis inclusit.* »

(5) Les archives de l'Aube possèdent deux inventaires manuscrits de la sacristie de Clairvaux: l'un, rédigé en 1504, et l'autre en 1640. Je n'en ai rencontré aucun parmi les nombreux manuscrits de la bibliothèque de Troyes. Il n'existe de l'inventaire de 1504 que deux copies du XVIII^e siècle, assez fautes, mais qui se corrigent l'une par l'autre. Manrique en a cité quelques passages. Je donnerai dans l'*Appendice*, n° 17, un extrait de tous les articles de ces deux inventaires, concernant saint Bernard et saint Malachie. Là aussi l'on trouvera de plus longs détails sur chacun d'eux.

« cas argenti, quod fieri fecit prædictus dominus Johannes de Aizanvilla; in quo requiescit caput beati Malachie, archiepiscopi, habens in capite mitram multis lapidibus preciosis decoratam, in cujus summitate sunt sex saphiri preciosi, et in pectore ejusdem unus saphirus preciosus cum multis aliis saphiris et lapidibus preciosis circumaque; quod caput sex imaginibus argenteis sustentatur. »

Tels étaient les riches reliquaires où reposaient les têtes des deux grands saints.

Dom Joseph Mëglinger, religieux de Wettingen, au diocèse de Constance, dans la curieuse relation qu'il a publiée de son voyage au Chapitre général de Cîteaux (*Lucernæ*, 1667, reproduite par mes soins dans ce volume même de la *Patrologie*), en parle en ces termes, p. 164: « *Constat ex auro argenteoque due imagines, ita ad vivum expressæ, ut primo aspectu starem attonitus, fixisque in illas oculis admirabundus præstolarer, an loqui vellent. Vultus præsertim melliflui Patris, et ex effigie passim obvia notus, et hic tam concinne elaboratus, intimas omnium pectorum medullas commovit.* »

Dom Martène et dom Durand nous apprennent, dans leur *Voyage Littéraire*, qu'ils virent au Trésor de Clairvaux les chefs de saint Bernard et de saint Malachie, dans deux beaux bustes de vermeil avec des émaux très-riches, et qu'on les portait dans les processions pour les nécessités publiques (1).

Les *Acta Sancti Bernardi*, dans les Bollandistes, que le P. Pien publicia à part, en 1739, fournissent quelques particularités sur le chef de saint Bernard. On y trouve le passage suivant: « *Caput pelle et carne nudum (quod calvariam vulgo dicimus) argenteæ inclusum thecæ, eo loco asservatur, quo loco ecclesie thesaurus reponitur* (2). »

(1) *Voyage littéraire de deux relig. bédés.*, Paris, 1717, t. II, p. 98 et suiv.

(2) *Acta S. Bernardi, confessoris, primi Claravallis abbatis, Patris ac Doctoris Ecclesie, commentario et notationibus illustrata, a Joanne Pinio E. S. J. presbytero theologo. Antuerpiæ apud Bernardum, vander Plassche, MDCCXXXIX.* 1 vol. f°. — Extrait du t. IV des *Acta SS. mensis Augusti*.

(3) *Deuxième inventaire de Clairvaux*, rédigé, le 19 octobre 1790, par les administrateurs du district de Bar-sur-Aube, délégués (*Arch. de l'Aube*).

(4) *Idem*.

(5) Voir l'*Appendice* n° 2.

(6) Bordereau d'envoi des argenteries des églises, chapelles et communautés religieuses supprimées dans le district de Bar-sur-Aube, fait à M. le directeur de la monnaie, à Paris, par les administrateurs du directoire du district de Bar-sur-Aube, le 3 décembre 1791 (*Archives de l'Aube*). — Dans ce bordereau, Clairvaux figure pour soixante neuf pièces pesant 173 marcs 4 onces. Dans un autre, du 18 novembre 1792, on l'y trouve pour 27 marcs 3 onces. Dans un bordereau d'envoi des vieux cuivres, du 13 septembre de la même année, il est marqué pour quatre-vingt-sept pièces, non compris les débris. On voit au détail deux aigles, cinquante-six chandeliers et deux petites statues. Enfin, dans

Qui eût pu soupçonner alors qu'après un demi-siècle, des monuments de la piété monastique n'existeraient plus que dans le souvenir?

La révolution éclata. Dès 1789, M. Rocourt avait envoyé à la Monnaie, à Paris, 993 marcs d'argent et plus de 9 mares d'or, provenant du Trésor de Clairvaux. On en avait délivré trois reconnaissances dont l'une avait servi à acquitter la contribution patriotique de l'abbaye (3).

Le 19 octobre 1790, le buste de saint Bernard était le seul reliquaire d'argent qui fût demeuré au Trésor (4). Un dernier respect empêchait peut-être de livrer au fondeur un image qui semblait celle d'un roi au milieu d'un empire créé par sa puissante main: peut-être aussi, par un reste de piété filiale, les habitants dégénérés du monastère (5) firent-ils quelques efforts pour sauver le chef de leur fondateur. Quoi qu'il en soit, ce fut seulement le 3 décembre 1791 que des mains sacrilèges le réunirent à d'autres objets d'argent destinés à la Monnaie. Il est indiqué en ces termes dans le bordereau d'envoi: « *Le chef de saint Bernard, son buste, petites figures et ornements en argent doré et émaillé, et son auréole pesant 79 marcs 4 onces* (6). »

Cette informe description montre cependant d'une manière évidente que le chef de saint Bernard était contenu dans un buste entier, et non pas dans une simple tête de vermeil; on y retrouve facilement toutes les parties détaillées dans l'inventaire de 1504, cité plus haut.

Vers la fin de l'année 1790, M. Rocourt voyant la tournure menaçante que prenaient les affaires, songea à sauver les plus précieuses reliques du Trésor (7). En présence de plusieurs personnes, dont il n'a pu malheureusement citer les noms, il

un autre état des matières enlevées de l'église de Clairvaux, du 13 pluviôse an III, on trouve encore 5 marcs 1 once 2 gros d'argent. Je n'ai pu rencontrer aux archives de l'Aube, la note de plombs et ferrements arrachés à la même époque.

Le 23 février 1792 les administrateurs du Directoire du district de Bar-sur-Aube envoyèrent à la Monnaie 9 cloches et 1 timbre provenant de Clairvaux. On en avait échangé trois avec l'église de Couvignon. Approximativement les deux plus grosses pesaient 7,500 et 5,500 livres; la plus petite en pesait 200 (Bordereau d'envoi. *Arch. de l'Aube*).

Dom Cl. Guyton (*ms. Matthieu*, xv, p. 526) cite un acte de l'an 1615, par lequel on voit que les moines de Clairvaux étaient autrefois congrégés au son du timbre, au lieu collocoitaire ordinaire, pour traiter de leurs affaires. *Ce timbre, dit-il, estait apparemment cette grande machine de fer qui étoit posée dans nos dortoirs au-dessus de l'escalier et serroit de réveil pour aller aux offices de la nuit; comme il s'en voyoit à Clairvaux encore en 1718, même à présent 1744 à Igny et à Signy.*

(7) Les scellés furent apposés à Clairvaux du 17 au 24 novembre 1790. Le procès-verbal de leur apposition, rédigé par les administrateurs du district de Bar-sur-Aube, délégués, existe aux archives de l'Aube.

retira des bustes de saint Bernard et de saint Malachie les portions d'ossements qui y étaient renfermées, et y appliqua son cachet. Quand les temps redevinrent meilleurs, il donna les deux chefs à M. Caffarelli, préfet de l'Aube. Celui-ci en fit présent à la cathédrale de Troyes, le 24 décembre 1813, et le 4 septembre 1816, Mgr de Boulogne, alors évêque, les exposa à la vénération des fidèles dans les coffrets en bois qui les renferment aujourd'hui (1).

Puisque M. Rocourt eut la pensée pieuse de dérober quelques reliques à la destruction qui les menaçait toutes, vous vous étonnez peut-être, monsieur le comte, qu'il se soit borné à en choisir un si petit nombre, et qu'il n'ait pas surtout cherché à obtenir le corps de saint Bernard. Je satisfais votre juste curiosité sur ces deux points.

D'abord M. Rocourt ne se borna pas aux deux chefs dont on lui doit la conservation : il sauva encore plusieurs autres reliques dont le détail se trouve dans l'Appendice, n° 4. Quant au corps de saint Bernard, il eût fallu, pour le posséder, le

tirer de l'antique sépulture où il gisait alors dans l'église. Or cette opération n'eût pu se faire d'une manière tellement secrète, que le bruit ne s'en fût répandu au dehors ; et les populations environnantes qui, en 93 même, empêchèrent qu'on ne le jetât dans le cimetière, malgré l'arrêté du directoire du département, n'eussent pas souffert qu'on l'emportât du milieu d'elles. D'ailleurs, en 1790, l'église ni l'abbaye n'étaient vendues : on pouvait donc croire, jusqu'à un certain point, que le tombeau de saint Bernard serait respecté, ou qu'au moins, s'il devenait nécessaire de le détruire, les ossements en seraient exhumés avec respect, pour être placés dans une église voisine. L'argenterie était envoyée à Paris, il était urgent de sortir des châsses les reliques qui ne devaient plus y rester : mais il n'était pas évident que la tombe du saint serait profanée, puisqu'on ne pouvait retirer des matériaux qu'un très-mince profit.

Ces réflexions m'amènent naturellement à vous parler des corps de saint Bernard et de saint Malachie.

N° II.

Corps de saint Bernard et de saint Malachie conservés autrefois dans l'église de Clairvaux.

Monsieur le Comte, en 1148, trois semaines environ avant la Toussaint (2), saint Malachie arriva à Clairvaux pour la seconde fois. Il retournait à Rome, espérant que le pape Eugène III ne refuserait pas à l'ami de son père spirituel le pallium tant désiré pour les métropoles d'Irlande (3). Nous le reçûmes, dit saint Bernard, comme un véritable Orient venant d'en haut nous visiter. De quel éclat de lumière ce soleil étincelant illumina notre Claire Vallée ? Quel Jour de fête luit pour nous à son entrée ? Ce fut un jour créé par le Seigneur, dans lequel on se réjouit avec allégresse ! Combien vite et légèrement, malgré la faiblesse de mes membres tremblants, je volai à sa rencontre ! Avec quelle joie je me précipitai dans ses bras ! Quels jours de fête je passai ensuite avec lui, mais qu'ils furent courts (4) !

En effet Dieu ne permit pas à ces deux frères de goûter longtemps en ce monde le bonheur d'habiter ensemble. Le 18 octobre, jour de la Saint-Luc, saint Malachie, après avoir célébré la messe, fut

(1) *Appendice*, n° 2.

(2) « Ad Claram-Vallem... advenit, ubi septimanis circiter tribus expletis... avangelis... letabunde suscipitur. » (*Epitaph. B. Malachiae*. — Henriquez *Fasciculus SS. O. C.*, t. II, dist. XXI).

(3) « Egredis satis ferebat Hiberniam usque adhuc pallio caruisse, utpote æmulator sacramentorum: quorum ne uno quolibet gentem suam vellet omnino fraudari... Præsumebat autem de illo. utique viro tali et de tali assumpto professione: magis vero, quod suæ Claræ-Vallis specialis filius extitisset, nec timeret apud illum se ullam sustinere difficultatem. » (*S. Bernardi Op.*, ed. Mabillon, Par. 1719. *Vita S. Malachiae*, XXX, 67.)

(4) *S. Bern. Op. Vita S. Malachiae*, XXXI, 70.

pris de la fièvre et se mit au lit : « Nous tombâmes tous malades avec lui, » ajoute saint Bernard (5). Dès lors le saint archevêque prédit sa fin prochaine ; naguère il avait souhaité de se reposer à l'ombre de la Claire Vallée (6), et de remettre son âme entre les mains du créateur, le jour des Trépassés. Son vœu ou sa prédiction allait bientôt s'accomplir (7). Il voulut se faire oindre de l'huile sainte, et ses forces lui permirent encore de descendre de l'étage élevé du monastère où il résidait (8), de venir recevoir le sacrement des mourants au milieu des religieux, et de regagner sa cellule. Saint Bernard ne pouvait croire que son ami le quitterait bientôt (9). « Il montait et descendait avec facilité ; son visage était coloré et sans maigreur, son front sans rides, ses yeux ne paraissaient pas enfoncés, ses narines ne se resserraient pas, ses lèvres étaient sans contraction, ses dents semblaient excellentes, son cou n'était pas décharné, ses épaules ne se courbaient pas et ses membres étaient encore robustes (10). »

(5) « Jam quatuor aut quinque dies hujus nostræ solemnitatis defluerant, cum ecce die solemnî B. Lucæ Evangelistæ, Missa in conventu sua illa sancta devotione celebrata, febre correptus, lecto decubuit : et nos cum illo omnes. » (*S. Bern. Op. Vita S. Malachiae*, XXXI, 70.)

(6) « Claram-Vallem delegi. » (*Ibid.*, XXX, 67.)

(7) « Si simplex votum putatur, impletum est; si prophetia, ne iota præterit. » (*Ibid.*, XXX, 67.)

(8) « Jacobat in solarîo domus superioris. » (*Ibid.*, XXXI, 71.)

(9) « Quis hanc hominem crederet moriturum ? » (*Ibid.*, XXXI, 71.)

(10) *Ibidem*.

Cependant, le jour de la Toussaint, après les fêtes de la journée, saint Malachie se trouva fort mal. « Il approchait de l'aurore de la vie, et non du crépuscule du soir, » dit saint Bernard (1). — Dans cette soirée même, une touchante cérémonie avait lieu à Clairvaux. On transportait du cimetière de la première abbaye dans le nouveau, les ossements vénérés des premiers compagnons de saint Bernard (2). On les regardait comme saints, parce qu'il avait été révélé au bienheureux abbé que tous les moines qui vivaient avec lui seraient sauvés (3). Saint Malachie témoigna sa joie en entendant les chants sacrés qui accompagnaient cette translation (4) ; c'était pour lui comme un avant-goût des concerts angéliques auxquels il allait bientôt mêler sa voix.

Il vit avec plaisir tomber la nuit (5), dans l'espoir qu'elle serait suivie d'un jour sans couchant. Sa parole mourante consolait les assistants : « J'ai aimé Dieu, leur disait-il, je vous ai aimés ; la charité ne saurait périr (6). » Et comme son heure n'était pas encore venue, il envoya les moines prendre un peu de repos.

La tendresse est inquiète. Bientôt saint Bernard ramena ses religieux auprès du malade. Un grand nombre d'abbés des monastères voisins étaient accourus pour assister aux derniers moments du

(1) « Sub noctis crepusculo, cum jam utcumque diei a nobis expleta celebritas foret, Malachias appropinquaverat, non crepusculo sed auroræ. » (*Ibid.*, XXXI, 73.)

(2) « Sic pro votis omnia ei concurre, ut hunc maxime locum divina sibi inspirante elementia elegerit : et hunc quoque ex longo optaret sepulture habere diem, quo Fidelium omnium generalis memoria celebratur. Sed et illud nostra hæc gaudia merito cumulavit, quod fratrum nostrorum ossibus, de priore cæmeterio huc asportandis et reconcondendis eadem nobis dies auctore Deo fuisset electa. » (*S. Bern. Op. In transitu S. Malachiae*. — Serm. 1, 2. — Epitaph. B. Tescelini patris S. Bernardi, fratrum et cognatorum ejus veriorumque ipsius S. Abbatis discipulorum. Henriquez, *Fasciculus SS. O. C.*, t. II, dist. XLI, VI.)

(3) *S. Bern. Op., Excerpta ex Exordio Magno Cisti. I.* — *S. Bern. Genus illustre asserti. Herberti de miracul.* II, XI.

(4) *S. Bern. Op., In transitu S. Malachiae*. — Serm. 1, 2.

(5) « Videns adesse noctem quam expectaverat. » (*S. Bern. Op., Vita S. Malachiae*, XXXI, 74.)

(6) *Ibidem*.

(7) « Psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus proseque mur amicam repatriantem. » (*Ibidem*, XXXI, 74.)

(8) « Benedixit mihi, et benedictionem hæreditate possideo. » (*Ibid., Epist. ad Conganum Abbatem*.)

(9) *S. Bern., Op. Vita S. Malachiae*, XXXI, 74.

(10) « Infertur Oratorio Abbatum humeris. » (*Ibid.*)

(11) *Le Catalogue manuscrit des Abbés de Clairvaux* s'exprime ainsi, fol. 6, rect., à la fin de son article sur Gérard, sixième abbé. « *Corpus ejus reconditum est ante fores ecclesie Clarevallensis, in cellula que olim honorifice parata fuerat ad receptionem corporum SS. Malachiae et Bernardi.* » Cette note est confirmée par le *Gallia Christiana* tom. IV, col. 801. « *Jacet apud Claramvallem in claustrum Capituli*

grand archevêque. Les psaumes, les hymnes pieux accompagnaient son départ vers la patrie (7). Alors saint Bernard s'avança pour recevoir la bénédiction de son ami ; ce dernier, déjà presque sans mouvement, retrouva des forces pour lui donner une dernière marque de tendresse, et lui léguer d'une main tremblante, ce suprême et touchant héritage (8).

Rien sur la terre ne retenait maintenant saint Malachie ; il s'endormit heureusement dans le Seigneur le matin du 2 novembre pendant que la nuit régnait encore ; et ses yeux fermés par des mains chéries se rouvrirent aux célestes clartés. Il était âgé de 54 ans ; son visage calme témoignait sa fin paisible ; la mort n'en avait pas altéré les traits, on eût cru qu'il dormait. « Il n'était point changé, dit saint Bernard, mais nous n'étions plus les mêmes hommes : nos larmes, nos gémissements s'apaisèrent tout à coup ; notre tristesse se tourna en joie, nos sanglots firent place à des cantiques d'actions de grâces (9). »

Les abbés chargèrent sur leurs épaules ce précieux fardeau et le portèrent d'abord à l'église encore inachevée (10). Puis le saint corps fut lavé et déposé dans une cellule préparée pour le recevoir avec honneur (11). Saint Bernard, par un pieux larcin, substitua sa propre tunique à celle qui le cou-

in ipso fere ingressu ecclesie. » — Par Henriquez, *Fasciculus SS. O. C.*, t. II, dist. XXXV, V, « *Sacrum corpus ejus (Gerardi) ante fores Oratorii Clarevallensis in cellula, que olim ob receptionem corporum SS. confessorum Bernardi et Malachiae, constructa fuerat in sarcophago super pavimentum elevato conditum est.* » Nous voyons encore, à l'appui du *Catalogue manuscrit*, que Pierre, surnommé *Monoculus*, huitième abbé de Clairvaux, fut enterré à côté de Gérard. « *In primo S. Bernardi conditorio.* » (*Gallia Christiana*, t. IV, col. 803.) « *Ubi S. Bernardus primo positus fuerat*, dit un témoin oculaire, *ibi propter gratiam meritorum, et quia justus erat monumentum posuimus eum.* » (MANRIQUE, *Ann. Cist.*, t. III, ann. 1186, VI, 7.) — Des textes positifs, cités dans le courant de cette lettre, font voir clairement que S. Malachie et S. Bernard ont été enterrés dans la chapelle de la sainte Vierge, immédiatement après les offices funèbres. Cette cellule, dont parle le *Catalogue manuscrit*, n'a pu être que le lieu de dépôt où ces corps vénérables furent exposés revêtus de leurs habits d'évêque et de prêtre : mais comme ils y avaient séjourné quelque temps, on pouvait bien l'appeler *justorum monumentum*. — On a publié dans les *Annales archéologiques* t. III, IV^e livraison, 1845, sous ce titre : *Un grand monastère au seizième siècle*, la relation d'un voyage fait à Clairvaux en 1517 par la reine de Sicile et le comte de Guise. Cette pièce est fort intéressante ; mais on la trouve quelquefois en désaccord avec les monuments les plus authentiques. Ainsi il y est parlé d'une chapelle placée au bout de la croisée de l'église, à main droite, où l'on voyait la fosse dans laquelle S. Bernard aurait été enterré. Cependant tous les biographes de S. Bernard disent qu'il fut enseveli le troisième jour après sa mort dans la chapelle de la sainte Vierge. Or, cette chapelle était placée à l'extrémité orientale de l'église, derrière le maître-autel : on l'appelait aussi la *chapelle du Sauveur*. On trouve dans une notice des autels de